

Appel à propositions 2019-2020 du RÉSEAU ASSML

Depuis près d'une décennie, Santé Canada finance des recherches importantes et innovatrices sur les questions linguistiques dans le secteur des soins de santé menées par le réseau ASSML (Accès aux soins de santé pour les minorités linguistiques), une communauté interdisciplinaire de chercheurs à vocation interinstitutionnelle. Le réseau ASSML constitue le pôle recherche de Dialogue McGill, le projet de formation et de maintien en poste des professionnels de la santé, rattaché à l'Institut des politiques sociales et de la santé de l'Université McGill.

Le réseau ASSML publie régulièrement un appel à propositions pour des projets de recherche dont l'objectif est d'examiner le lien entre la langue et l'accès aux soins de santé et services sociaux. Les domaines de recherche sont, entre autres, les suivants :

- L'économie linguistique dans les soins de santé;
- Les compétences culturelles et linguistiques;
- Les inégalités en matière de santé et les inégalités sociales;
- La géographie de la santé et les statistiques géographiques;
- Le maintien en poste des professionnels de la santé dans les communautés rurales ou éloignées des grands centres;
- La formation en langue seconde;
- Les minorités linguistiques en situation de formation médicale et de pratique;
- Le développement et le perfectionnement des compétences en L2 chez les professionnels de la santé.

Domaine thématique prioritaire : Pour le concours de financement 2019-2020, le thème identifié comme domaine thématique prioritaire est : la **prise de conscience linguistique (*language awareness*) dans le cadre des soins de santé - défis, opportunités, perspectives**. Le sujet est interprété de manière large, et les propositions admissibles peuvent le considérer à partir d'une variété d'angles théoriques, conceptuels et méthodologiques.

Les propositions doivent être axées sur l'accessibilité aux soins de santé pour les minorités d'expression anglaise au Québec. Les chercheurs peuvent proposer une étude sur l'un des domaines de recherche susmentionnés, y compris des études comparatives. En outre, les propositions d'études visant à mesurer le coût des barrières linguistiques dans le système de santé et de services sociaux du Québec sont encouragées. Les projets de collaboration avec des établissements d'enseignement hors du Québec (y compris à l'extérieur du Canada) sont admissibles, à condition qu'au moins un des chercheurs principaux soit basé dans une université québécoise et que les fonds soient gérés et décaissés par une université québécoise.

Dans le cadre du concours de financement 2019-2020, deux avenues de financement sont proposées :

1. **Fonds de démarrage :** soit un maximum de 10 000 \$ alloué par projet recherche pour une durée de 1 ou 2 ans, l'intention étant de procurer un capital de démarrage pour de nouvelles recherches qui élargiront le champ des connaissances en matière de langue et santé.

2. **Soutien accru** : soit un maximum de 20 000 \$ alloué par projet de recherche pour une durée de 1 ou 2 ans, l'intention étant de soutenir et développer les recherches qui élargiront le champ des connaissances en matière de langue et santé et qui exigent un soutien financier plus important pour atteindre leurs objectifs (par exemple des déplacements en région éloignée, des plans de recherche plus longs et plus complexes). **Les demandes concernant cette avenue de financement doivent inclure une page additionnelle démontrant la nécessité de ce soutien accru.**

Aucun report de fonds n'est autorisé d'un exercice financier à l'autre. L'année financière débute le 1^{er} avril et se termine le 31 mars. L'allocation de fonds est soumise à la disponibilité de ceux-ci dans le cadre de l'accord de contribution entre Santé Canada et l'Université McGill.

La sélection des propositions de recherche aura lieu en mars. Les candidats qui obtiennent un financement deviennent membres du réseau ASSML et seront reconnus comme tels dans toutes les communications officielles. Un dossier d'approbation sera envoyé aux candidats sélectionnés précisant les rôles et les responsabilités, le calendrier de paiements et incluant un modèle de reddition de comptes fondé sur les exigences de Santé Canada. Un contrat de sous-traitance sera ensuite établi entre l'Université McGill et l'institution du chercheur.

Renseignements sur la demande :

Soumission des propositions

• Critères d'admissibilité

Le demandeur principal doit être un chercheur établi ou officiellement affilié à une institution québécoise, telle qu'une université ou un institut de recherche. L'affiliation à l'institution doit être établie avant de soumettre une proposition. Les candidats sélectionnés devront présenter un certificat de déontologie délivré par l'université ou l'institut de recherche.

• Évaluation des propositions

L'évaluation des propositions de recherche sera effectuée par le comité d'examen par les pairs. Les propositions seront évaluées en fonction de la conformité aux directives ci-dessous, ainsi que de la faisabilité, de la qualité et de la clarté.

• Pour faire une demande

Veillez faire parvenir votre proposition, votre C. V. et tout autre document à l'appui par courrier électronique à hcalm-network.ihsp@mcgill.ca au plus tard le **dimanche 3 mars 2019**.

Directives relatives aux propositions

• Identification des associés, des institutions établies au Québec et des partenaires

Veillez indiquer les renseignements suivants : le nom de l'institution, le nom du chercheur principal et les noms des co-chercheurs, le titre du poste, le numéro de téléphone, l'adresse de courriel, l'adresse postale et la signature du chercheur principal. Indiquez les noms des partenaires, le cas échéant.

• Curriculum vitae

Les chercheurs principaux doivent soumettre leur C. V., indiquant les publications, les subventions, les conférences et les antécédents professionnels depuis au moins les cinq dernières années (les C. V. d'agence sont acceptés).

• Résumé de projet

Le résumé doit comprendre le titre et les objectifs du projet, sa durée, les hypothèses, la méthodologie de recherche et les ensembles de données selon lesquels les essais peuvent être effectués (le cas échéant). Le résumé ne doit pas dépasser 600 mots. Les demandes visant un soutien accru (maximum de 20 000 \$ par année) doivent inclure une page supplémentaire justifiant la nécessité d'un soutien financier plus important.

• Compatibilité avec le projet Dialogue McGill

Décrivez comment votre projet de recherche s'inscrit dans l'objectif du projet Dialogue McGill qui consiste à rendre les services de santé et les services sociaux plus accessibles aux Québécois d'expression anglaise susceptibles de faire face à des barrières linguistiques. La description ne doit pas dépasser 150 mots.

• Incidences communautaires et recherche ultérieure

Décrivez comment votre travail pourrait avoir une incidence sur les minorités linguistiques ou sur les professionnels de la santé. En outre, expliquez l'importance de votre travail relativement à la recherche ultérieure, la théorie et la pratique. La description ne doit pas dépasser 100 mots.

• Occasions de transfert et de mobilisation des connaissances

Décrivez comment votre projet pourrait aider à établir des partenariats avec la communauté des services de santé, à créer des liens avec les communautés minoritaires requérant des services et à développer des occasions de transfert et de mobilisation des connaissances. La description ne doit pas dépasser 150 mots.

• Documents à produire

Dressez une liste des documents que vous produirez, tels que les publications, les rapports et les présentations de conférence.

• Résumé du budget

Veillez inclure une ventilation des coûts prévus par année, notamment pour le personnel, les déplacements et l'hébergement, le matériel et les fournitures, l'équipement, le loyer et les services publics, le rendement, l'évaluation, la diffusion.

Si vous prévoyez attribuer une partie des fonds à un co-chercheur, veuillez inclure les renseignements suivants : (a) l'identification du co-chercheur; et (b) une ventilation distincte des coûts prévus par année.

• **Divulgence d'un conflit d'intérêts**

Veuillez déclarer tout conflit d'intérêts potentiel conformément à la définition établie dans l'Énoncé de politique des trois Conseils (<http://www.pre.ethics.gc.ca/fra/policy-politique/initiatives/tcps2-eptc2/chapter7-chapitre7/>). En l'absence de conflits, veuillez indiquer « Aucun conflit d'intérêts potentiel à signaler ».